

GARDONS LE CONTACT



LE JOURNAL DES GÉNÉALOISIRS DE SLA

N°53

17 NOVEMBRE 2021

Qui a eu cette idée folle de proposer cette folle sortie ? C'est Jean-Yves bien sûr ! Et il a eu fichrement raison ! Et nous allons voir pourquoi, en textes et en images et même en chanson !!! Pour le Cimetière de PICPUS, suivez le GUIDE !!!

Sur la banquette de l'autobus
Se baladait une petite puce
Lorsque soudain vint s'asseoir sur elle
Un gros monsieur en bretelles
Elle se dit dans sa petite tête de petite puce
Quel est donc cet olibrius
Je m'en vais lui démontrer comment
Une petite puce se défend
En lui piquant son séant
Pendant ce temps-là
Le monsieur qui lisait se dit:
Mais qu'est... mais qu'est-ce que j'ai?
Mais qu'est-ce que j'ai dans le dos
Qu'est-ce qui me pique le dos
Qu'est-ce qui me pique le dos,
le bas du dos?
Sur la banquette de l'autobus
Se régalait la petite puce
En regardant gigoter le gars
Qui malgré tout n'osait pas
Se gratter à cet endroit
En le voyant gesticuler comme ça
Les gens disaient mais qu'est-ce qu'il a?
Mais qu'est-ce qu'il a comme ça
A gigoter comme ça?
Il doit avoir une puce... ou deux... ou trois!
Et tous les gens firent chorus en
chuchotant:
"Il a des puces!"
Et se croyant débordés déjà
Tout le monde se gratta
Et tout le monde se tortilla!
Sur la banquette de l'autobus
Se pavana la petite puce
Quand le receveur annonça aux gens
Qui descendirent en courant
Ici la station Picpus!
Ici la station Picpus!
Tout le monde descend, terminus!



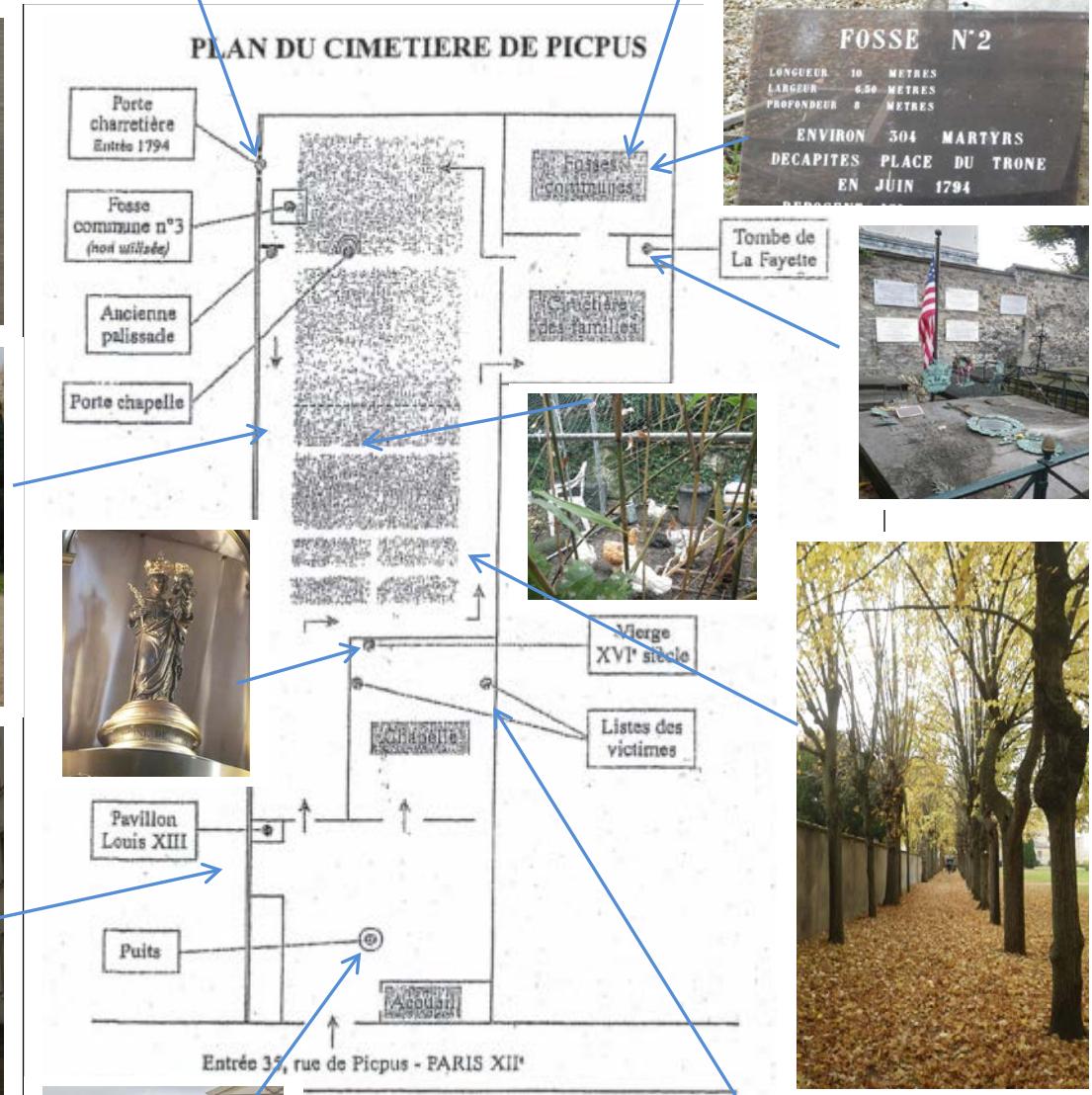
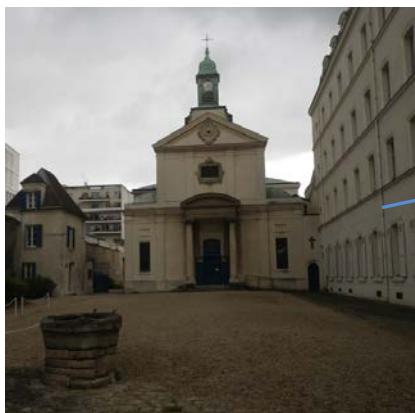
35, rue Picpus, une foule impatiente trépigne, manif ? Armée du Salut ? Bains douches ? Fan club de François Valéry ? Que Nenni ! Il s'agit du généalogique club de Sucy ! Les adeptes de l'atelier de Sucy Loisirs Accueil sont venus en nombre visiter le Cimetière Picpus.

La particularité d'être avec le cimetière des Juifs portugais de Paris (ou cimetière israélite de la Villette) un cimetière privé. Qui dit privé dit droit d'entrée, 2 euros, cela ne ruinera personne et sera reversé à la communauté des Sœurs de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Marie et de Jésus de l'Adoration Perpétuelle (pères et religieuses des Sacrés Coeurs de Picpus) qui assurent un service à la mémoire des victimes et de leurs bourreaux.



À 2 encablures et demi de la place de la Nation anciennement place du Trône renversé, la superficie du cimetière est de 2,1 hectares.

Pierre Alain Mallet, notre conférencier, historien et suycien nous distribue le plan et l'histoire des lieux un document, oui, mais rien ne remplacera les précieuses explications et anecdotes qu'il va nous conter durant les 2 heures de cette surprenante déambulation.



Marquis de LA FAYETTE Marie Joseph Paul Yves Roch Gilbert Motier,
né le 6 septembre 1757 au château de Chavaniac, à Saint-Georges-d'Aurac (Auvergne),
mort 20 mai 1834 à Paris (ancien 1^{er} arrondissement)



d'après le site cimetières de France et d'ailleurs de Philippe Landru

<https://www.landrucimetieres.fr/spip/spip.php?article2185>



Issu d'une famille noble de Haute-Loire, il servit dans l'armée française de 1771 à 1776, parvenant au grade de capitaine, puis participa à la guerre d'indépendance américaine : il devint un intime de George Washington et membre de son état-major. À son retour en 1779, il fut fêté comme un héros. Élu député de la noblesse d'Auvergne aux États généraux, il fut nommé, le 15 juillet 1789, commandant général de la milice parisienne, à laquelle il donna le nom de garde nationale **et la cocarde tricolore, dont il fut l'inventeur**. Partisan d'une monarchie parlementaire, il fut après les journées d'octobre 1789 le personnage jouant le plus grand rôle dans la Révolution : la fête de la Fédération le 14 juillet 1790 marqua l'apothéose de sa carrière révolutionnaire.

Désireux de défendre la Révolution à la fois contre les aristocrates et contre les sans-culottes, il fit voter, pour assurer le maintien de l'ordre, la loi martiale et il s'imagina que le roi et la cour accepteraient l'œuvre de la Constituante. Après la fuite à Varennes en 1791, il fit admettre la fiction de l'enlèvement, puis tira sur le peuple lors de la manifestation républicaine du Champ-de-Mars le 17 juillet 1791, ce qui lui enleva toute popularité.

Lors de la déclaration de guerre le 20 avril 1792, recevant le commandement de l'armée du Centre, il entra néanmoins en négociation avec les Autrichiens et, après le 20 juin 1792, il menaça de faire marcher son armée sur Paris si de nouvelles atteintes étaient portées à la majesté royale. Mis en accusation le 19 août 1792, il passa dans le camp autrichien, où il fut maintenu prisonnier jusqu'en 1797.

Il ne joua aucun rôle pendant la période napoléonienne, et se rallia aux Bourbons en 1814. Lors des Cent-Jours, il se fit élire député de Seine-et-Marne, devint vice-président de la Chambre, puis participa, avec **Fouché**, à la déchéance de l'Empereur. Membre actif de l'opposition libérale sous la seconde Restauration, il entra dans la conspiration groupant des bonapartistes et les républicains de la société des Amis de la vérité qui voulaient s'emparer du pouvoir par un coup de force prévu pour le 19 août 1820. Il participa également au premier complot de la charbonnerie en décembre 1820.

Retrouvant sa popularité de 1789-1790, les révolutionnaires lui eussent, volontiers, offert la présidence de la République, mais il se rallia à la solution orléaniste, intronisa Louis-Philippe au balcon de l'Hôtel de Ville, reçut de nouveau le commandement de la garde nationale lors de la Révolution de juillet, en 1830. Louis-Philippe pour se débarrasser de lui, l'amena à démissionner de son commandement à la fin de décembre 1830. Déçu par ce qu'il avait salué comme « la meilleure des républiques », il se retira dans sa propriété

Il fut inhumé à Picpus à côté de sa femme, née Adrienne de Noailles, dont l'une des quatre sœurs, Louise, la mère, née Henriette d'Aguesseau et la grand-mère paternelle, Catherine de Cossé-Brissac, figuraient parmi celles qui furent décapités et jetés dans les fosses communes. Son cercueil fut recouvert avec la terre qu'il avait ramenée de Brandywine (Etats-Unis). Un drapeau américain flotte en permanence au-dessus de sa tombe (il y resta durant l'occupation allemande de 1940 à 1944 !). Il est renouvelé tous les 4 juillet, date de l'indépendance, où l'ambassade des États-Unis vient lui rendre hommage ainsi que des représentants de la ville de Paris, du sénat et autres communautés d'amitié du « héros des deux mondes ». Tout autour de sa tombe reposent une partie de ses descendants et des membres des familles alliées : La Fay de La Tour Maubourg, Lasteyrie du Saillant... Lors de leur débarquement en France en 1917, le colonel Stanton (et pas le général **Pershing** !), fit devant sa tombe à Picpus la fameuse apostrophe : « **La Fayette nous voilà !** ».

Lors de notre visite un Américain, sûrement un des premiers à venir après l'ouverture de nos frontières fermées suite au covid était là pour se recueillir sur la tombe du Général. Un de ses ancêtres avait combattu à ses côtés



ICI
DANS DEUX FOSSES COMMUNES
ONT ETE INHUMES LES CORPS
DE PLUS DE 1300 PERSONNES
GUILLOTINEES SUR LA PLACE DU TRONE
DU 13 JUIN AU 28 JUILLET 1794



Marie-Louise de MONTMORENCY-LAVAL
Dernière Abbesse de Montmartre
31 mars 1723 – 24 juillet 1794

LES DEUX F.C. CONTIENNENT LES 1306 CORPS
DES VICTIMES DE LA BARRIERE DU TRONE
197 FEMMES — — 1109 HOMMES

7 RELIGIEUSES	108 GENS D'EGLISE
16 CARMELITES	108 Ex. NOBLES
51 Ex. NOBLES	136 GENS DE ROBES
123 FEMMES DU PEUPLE	178 GENS D'EPÉE
1930	579 GENS DU PEUPLE

FOSSE N° 1

LONGUEUR 8 METRES
LARGEUR 5 METRES
PROFONDEUR 6.50 METRES

ENVIRON 1000 MARTYRS
DECAPITES PLACE DU TRONE
EN JUIN 1794 PAR DES
BOURNEAUX BARBOUILLEURS DE LOIS
(ANDRE CHENIER)
REPOSENT ICI DANS L'ATTENTE
DE LA RESURRECTION

EN MEMOIRE DES 23 VENDEENS
ORIGINAIRES DE LA REGION DE CHALLANS,
GUILLOTINES LE 25 JUIN 1794
SOUVENIR VENDEEN JUIN 1994

LES TROIS GEMEUX SANGLANTS DE LA GUILLOTINE
ETABLIE EN 1794 BARRIERE DU TRONE, ONT PENETRE
DANS LES JARDINS DES DAMES CHANOINESSES DE ST AUGUSTIN
DE PICpus, PAR UNE PORTE CHARRETIÈRE PRATIQUEE DANS
LE MUR NORD DE CE JARDIN.
LE LINTEAU DE CETTE PORTE SUBSISTE ENCORE.
LES CORPS MUTILÉS DES 1306 VICTIMES REPOSENT
DANS LES DEUX FOSSES COMMUNES.

Mars 1994



ICI SE TROUVAIT LA GROTTE CHAPELLE
DES DAMES CHANOINESSES DE ST AUGUSTIN
EN 1794
LES FOSSEYEURS EN FIRENT LEUR BUREAU
POUR FAIRE L'INVENTAIRE DES VETEMENTS
DONT ILS DEPOUILLAIENT LES VICTIMES.



La Grande Terreur,

Juin 1794. Deux ans après son installation sur la place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde), la guillotine rassemble plus de mécontents contre elle que n'importe quelle mesure prise par la Convention nationale. **Plus que la méthode, c'est son emplacement qui pose problème.** Le passage continual des charrettes remplies de corps sanguinolents apportent son lot de désagréments. Pire, l'inhumation des milliers de cadavres dans les fosses communes du cimetière des Errancis empêste l'air d'odeurs nauséabondes. Faisant face à de multiples plaintes, les autorités n'ont guère d'autre choix que de **délocaliser le "hachoir national"**. Ils choisissent d'abord la place de la Bastille, puis la place du Trône-Renversé, actuelle place de l'Île-de-la-Réunion. La guillotine établie, il leur faut maintenant trouver un endroit où inhumer les cadavres qui s'accumulent... En essayant, cette fois-ci, de trouver un lieu qui ne liguera pas tous les habitants contre lui. À quelques centaines de mètres de la place du Trône-Renversé se trouve un enclos de **300 mètres de long sur 70 mètres de large**. Cet immense domaine au cœur de la capitale a longtemps abrité un couvent, celui des Chanoinesses de Saint-Augustin de la Victoire-de-Lépante. En mai 1792, les bâtiments et le terrain de cette communauté religieuse ont été confisqués par les révolutionnaires et donnés à un "patriote". Le lieu semble tout trouvé : **proche du lieu d'exécution, grand, caché derrière des murs et propriété de la Nation**. Deux grandes fosses pouvant accueillir des centaines de cadavres sont immédiatement creusées et le tracé d'une troisième réalisé. Pour minimiser le risque de recevoir des plaintes, les autorités gardent le lieu secret. Pendant toute la durée de la Grande Terreur, personne ne saura vraiment où les corps sont transportés.

Source : <https://www.pariszigzag.fr/secret/histoire-insolite-paris/le-cimetiere-des-guillotines-un-lieu-dhistoire-et-de-memoire>

Jean Antoine ROUCHER écrit un poème à l'occasion du mariage du Dauphin et de Marie Antoinette ; « La France et l'Autriche au temple de l'hymen », rencontre un certain succès et lui permet d'obtenir grâce à Turgot la charge de Receveur des gabelles, devenant ainsi aristocrate. Il fera exercer cette charge par son frère Pierre Roucher d'Aubanel afin de se consacrer à la poésie.

Dans la charrette qui emmène
Chénier et Roucher vers la
guillotine, ils échangent des vers
tirés d'Andromaque :



« Oui, puisque je perds
un ami si fidèle... ».

Tout homme a ses douleurs,

Mais aux yeux de ses frères,
Chacun d'un front serein déguise ses misères.
Chacun ne plaint que soi. Chacun dans son ennui
Envie un autre humain qui se plaint comme lui.
Nul des autres mortels ne mesure les peines,
Qu'ils savent tous cacher comme il cache les siennes ;
Et chacun, l'oeil en pleurs, en son coeur douloureux
Se dit : " Excepté moi, tout le monde est heureux."
Ils sont tous malheureux. Leur prière importune
Crie et demande au ciel de changer leur fortune.
Ils changent ; et bientôt, versant de nouveaux pleurs,
Ils trouvent qu'ils n'ont fait que changer de malheurs.

André Marie de Chénier, dit André Chénier

Il y aurait beaucoup à dire sur ce cimetière et son histoire, sur la révolution, sur la généalogie des bourreaux Sanson et leur vie de paria, mais 6 pages ni suffiraient pas.



Le cimetière est situé sur l'ancien domaine du couvent des chanoinesses de Saint-Augustin (dites aussi de Notre-Dame de la Victoire de Lépante), installé en 1640 par Louis XIII. (Il reste un pavillon de cette époque ainsi que quelques vestiges de la chapelle). En mai 1792, le couvent est fermé et devient bien national. Il est loué au citoyen Riédain qui en sous-loue une partie au citoyen Eugène Coignard.

La guillotine est installée « place du Trône renversé » (devenu place de l'Île-de-la-Réunion) du 14 juin jusqu'au 27 juillet 1794. Environ 1 300 personnes, parisiennes ou provinciales, y sont exécutées. Afin de recueillir les corps des personnes condamnées à mort, à partir du 13 juin 1794, les autorités font creuser des fosses sur l'ancien terrain des chanoinesses, et percer une brèche dans un mur d'enceinte (au niveau des actuels numéros 40 et 42 de l'avenue de Saint-Mandé2). Cette brèche devait servir à faire entrer les chariots de cadavres.

La partie Nord-Est du jardin de l'ancien couvent (devenu entre-temps « maison de santé Coignard ») est choisie pour servir de fosses communes. Les terrassiers ouvrirent une grande brèche dans le mur d'enceinte et creusèrent une fosse de 8 mètres sur 5 au fond du jardin : cette fosse était destinée à recevoir les corps des guillotinés. Les protestations de Coignard ne servirent à rien. Un tombereau commença à apporter les corps que l'on exécutait chaque jour sur la place du Trône toute proche (aujourd'hui place de la Nation) — en fait à la barrière du Trône.

Les aides du bourreau dénudaient les cadavres tandis qu'à côté on brûlait du thym et du genièvre pour atténuer l'odeur de putréfaction des corps déjà entreposés. Puis les dépouilles étaient tirées à terre jusqu'aux fosses, où on les tassait le plus possible par manque de place. Les têtes étaient jetées comme des boules pour remplir les vides.

Au début, les fosses restèrent ouvertes en permanence sans qu'aucun lit de chaux n'y soit étalé. L'odeur était effroyable. Plus tard, on établit au-dessus un plancher en charpente percé d'une trappe. **Du 13 juin au 28 juillet, on y jeta de trente à cinquante personnes chaque jour. Le nombre officiel fut de 1 306 inhumations.**

Une deuxième fosse est creusée quand la première est pleine (une troisième fosse a également été découverte en 1929, mais elle ne contenait pas de cadavres). La chapelle de l'ancien couvent est utilisée par les fossoyeurs comme bureau afin d'inventorier les vêtements dont ils dépouillaient les morts. La tradition précise que le sol de l'endroit étant argileux, le sang des victimes se putréfiait, provoquant des odeurs nauséabondes, d'autant que les fosses étaient seulement couvertes de planches jusqu'à leur clôture par de la terre.

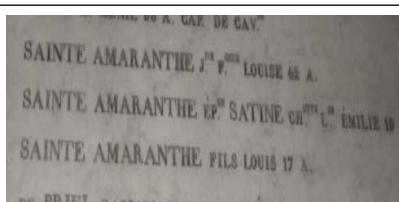
Le domaine est vendu le 19 fructidor de l'an III (5 septembre 1795).

Le 24 brumaire (14 novembre 1796), le petit terrain rectangulaire renfermant les deux fosses communes est acheté en secret par la princesse Amélie de Hohenzollern-Sigmaringen (épouse d'Antoine Aloys, prince souverain de Hohenzollern-Sigmaringen), car le corps de son frère, le prince Frédéric III de Salm-Kyrbourg6, guillotiné en 1794, y repose.

En 1802, une souscription est organisée par la marquise de Montaigu pour acquérir l'ancien couvent des chanoinesses ainsi que les terrains avoisinant les fosses communes. Des familles dont les membres avaient été exécutés fondent le Comité de la Société de Picpus pour l'acquisition du terrain, afin d'y établir un second cimetière près des fosses (il n'y a pas de date précise de la fondation de la Société, mais la liste de souscriptions enregistre son premier versement en juillet 1802 et elle est close en 1819).

En août 1926, le terrain de l'enclos devient la propriété de la « Société de l'Oratoire et du cimetière de Picpus » (aujourd'hui « Fondation de l'Oratoire et du cimetière de Picpus »).

Source : Wikipédia



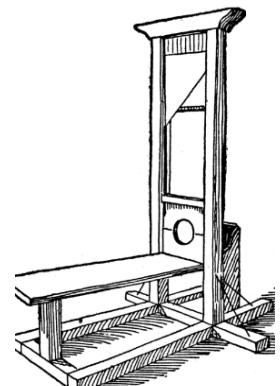
Les Sucyssaines ne furent pas épargnées, soupçonnées de complot, la rue Sainte AMARANTE leur rend honneur dans notre ville.

Les Chemises Rouges,

La plus grande « fournée » d'exécutions de la Terreur, place du trône renversé ? Celle des Chemises Rouges : 54 personnes se font guillotiner par le bourreau Charles Henri Sanson en 28 minutes chrono.

Soit une exécution toutes les 31 secondes

De pauvres péquins accusés d'avoir commis le crime suprême : Attenter à la vie de Robespierre, le « père » de la Révolution... Ils arrivent couverts d'une chemise rouge, celle réservée pour les assassins, assassins accusés sans preuves, sans procès...



Mais qui donc est venu honorer nos ancêtres révolutionnaires ?

Honneur aux citoyennes : CHAUCHARD Claire, GAUCHER Sylvie, DEGEN Éva, DEFIX Françoise, BOURBARNE Françoise, NOURY Michèle, CAMUS Régine, SUCHET Annie, VANNIER Nicole, **Accompagnées d'une troupe de sans culottes :** GAUCHER Christian, DEGEN Dominique, BENARD Etienne, CHAVET Jean, FEDER Marc, DELAVERNE Gérard, RAUBER Olivier, DUVAL Jacques, GIRARD Philippe, PIERRON Patrick, BONNEVAUX Jacques, BARON François, CASSIER Pascal sans oublier celui qui nous a appris tous les secrets de ce lieu

Sous vos applaudissements et avec nos sincères remerciements
notre guide Pierre Alain MALLET !!!

Mise en scène et trouvailles :
Pascal CASSIER,
Photos de François & de moi...

